

La FEDIL estime qu'il faut accorder une priorité à la résorption des déficiences structurelles du pays

Lors d'une conférence de presse en date du 16 octobre 2006, la FEDIL s'est prononcée au sujet d'un certain nombre de sujets d'actualité en relation, notamment, avec les finances publiques et la situation du Luxembourg en matière de compétitivité.

D'une façon générale, la FEDIL s'inquiète de l'écart qui se creuse en matière de compétitivité-coût entre le Luxembourg et ses pays voisins et concurrents directs que sont la France, la Belgique et l'Allemagne, un état des choses qui vient d'être confirmé par le « Bilan Compétitivité » présenté en date du 13 septembre dernier.

En effet, bien que le « Bilan Compétitivité » fasse état d'un certain nombre d'évolutions positives, notamment en ce qui concerne la croissance du PIB et de l'emploi intérieur, l'analyse met en évidence un niveau inquiétant de l'inflation se répercutant directement sur l'évolution du coût salarial, ceci en dépit des modulations de l'échelle mobile des salaires décidées par le Comité de coordination tripartite.

Dans ce contexte, le président de la FEDIL, Robert Dennewald, a noté que « *la perte de compétitivité-coût du Luxembourg par rapport à ses pays voisins doit inciter le gouvernement à mettre en œuvre d'autres mesures structurelles visant à redresser la situation compétitive du Luxembourg* ».

Ainsi, le président de la FEDIL a salué l'accord intervenu au niveau du Comité de coordination tripartite, en avril dernier, en insistant toutefois sur le fait que les réformes à transposer ne devraient pas uniquement se focaliser sur le seul assainissement des finances publiques, mais devraient également tenir compte des évolutions démographiques, notamment en relation avec le vieillissement des populations et de son incidence sur les systèmes de sécurité sociale qu'elles impliquent.

Par ailleurs, Robert Dennewald s'est opposé à toute tentative de dilution de l'accord tripartite en question visant, notamment, les modalités retenues pour freiner l'impact du système d'indexation automatique et intégrale sur l'évolution du coût salarial.

Finances publiques : un manque de rigueur budgétaire

Dans son analyse de l'environnement économique actuel, le directeur de la FEDIL, Nicolas Soisson, a noté que la conjoncture favorable se reflète positivement au niveau des recettes budgétaires de l'Etat, affichant une croissance de 5,4% sur base du projet de budget de l'Etat pour l'an 2007.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cependant, au vu de l'évolution des dépenses et des recettes de l'Etat depuis 2005, le directeur de la FEDIL a constaté que le déficit budgétaire semble s'installer définitivement avec un besoin en financement de l'ordre d'un milliard d'euros pour l'année prochaine.

D'une façon générale, la FEDIL constate que la croissance des dépenses sociales – 45% du budget de l'Etat – et des dépenses de fonctionnement de l'Etat se poursuit, une évolution jugée difficilement compatible avec la croissance des recettes reposant surtout sur une situation conjoncturelle actuellement favorable.

Tout en constatant qu'il faudrait accorder une priorité à la rigueur budgétaire, la FEDIL salue le fait que l'Etat maintient un haut niveau d'investissements publics, tout comme sa volonté d'augmenter les dépenses publiques en faveur de la recherche-développement susceptible d'apporter au pays de réelles opportunités de croissance et de diversification économiques.

Dans ce contexte, la FEDIL estime que l'affectation des plus-values générées par les dividendes provenant de la fusion d'Arcelor et de Mittal à des projets résolument tournés vers le futur – diversification des instruments de la SNCI ; création d'une agence de promotion pour le Luxembourg ; acquisition de sites d'implantation ; LuxConnect – fait preuve d'une politique cohérente en matière de développement du tissu économique.

Luxembourg, le 16 octobre 2006